

Pour « qu'un élève soit égal à un élève »

L'enseignement libre, qui scolarise un enfant sur deux en Belgique francophone, a lancé une campagne pour interpeller les élus sortants, à un mois des élections, afin que soit respecté le principe d'égalité entre tous les élèves. Pour ce faire, le réseau libre réclame un refinancement de son enseignement au même titre que celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A travers un petit clip vidéo, qui

retrace les différences entre le parcours scolaire de David et Nathalie - deux élèves de 6^e primaire dont l'un fréquente une école du réseau officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles tandis que l'autre est inscrit dans une école libre -, la campagne met en lumière les subventions inégalitaires entre ces deux systèmes scolaires.

Ainsi, l'enseignement organisé dispose de 1.620 euros pour cou-

vrir tous les frais de fonctionnement alors que l'école libre fréquentée par Nathalie ne perçoit que 814 euros, soit 50% de moyens en moins, selon des chiffres de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Or, ces écoles doivent pourtant assurer les mêmes missions éducatives. Ces subventions couvrent tous les frais qui permettent à l'école de fonctionner, à l'exception du salaire des enseignants. ●